

Cet officier devrait aussi avoir un pouvoir égal aux maîtres de havre dans les provinces de l'Est, ou tel autre pouvoir qui lui permette d'avoir le contrôle sur les navires qui entrent dans le havre.

J'ai vu entrer quatorze ou quinze navires dans le port pendant une tempête, et quelque-uns d'eux avaient jusqu'à 50 et 60 hommes à bord. Il est nécessaire que quelqu'un ait à ce port l'autorité dont j'ai parlé. Autrement je crois que le gouvernement commettrait une injustice envers lui-même, envers le pays, et négligerait ainsi les grands travaux qui existent à Rondeau pour l'avantage de la navigation en général.

Sir ALBERT J. SMITH—Mon attention a déjà été attirée sur les faits ci-dessus, et j'en suis venu à la conclusion qu'il était nécessaire de nommer un maître de havre dans ce port.

Nous avons l'intention de le faire le plus tôt possible, et mon honorable ami sait que les pouvoirs d'un maître de havre sont bien considérables.

J'ai compris que les navires étrangers et autres se servaient de ces jetées, et y causaient de grands dommages. Un gardien de quai sera nommé en même temps.

M. STEPHENSON—C'est un port extérieur de celui de Chatham; et bien qu'il y ait un officier de douane, le ministre pourrait peut-être savoir que cet officier vit à environ dix milles de son poste, et que naturellement, cela étant, il est très utile. Cet homme habite le district électoral de Bothwell, et j'espère que celui qui sera nommé habitera près du port.

Sir ALBERT J. SMITH—Nous nous proposons de nommer ce gardien de phare maître du havre.

M. STEPHENSON—Il sera bon en même temps d'obliger cet officier à demeurer aux alentours du port, plutôt qu'à dix ou douze milles.

Bien qu'il ne remplisse pas son devoir, je présume, néanmoins, que cet officier retire régulièrement son salaire, parce que ses capacités lui ont valu une augmentation de salaire de \$200 à \$500.

M. McCALLUM—Je ne connais pas du tout le havre de Rondeau. Je ne crois pas que les navires aillent s'y

mettre le long des quais pour se faire mettre en pièces.

Je ne m'oppose pas à la nomination d'un maître de havre à cet endroit, mais je crois qu'il serait absurde de faire mettre les navires le long du quai, au risque de se faire mettre en pièces.

M. LANGEVIN—J'ai compris que le quai avait été emporté il y a quelques années, et j'aimerais à savoir quels arrangements ont été faits avec la compagnie de chemin de fer pour sa reconstruction.

M. MACKENZIE—Il a été reconstruit par le gouvernement, la ville de Collingwood et la compagnie du chemin de fer conjointement.

M. LANGEVIN—Dans ce cas, j'aimerais à savoir si ces travaux du havre de Collingwood sont faits par le gouvernement.

M. MACKENZIE—Tous les havres appartiennent au gouvernement. Le simple fait que les autorités locales contribuent pour une partie des dépenses ne décharge pas le gouvernement de l'entretien des havres.

Crédit accordé.

128. Entretien et réparations..... \$260,675 00

M. LANGEVIN—J'aimerais à savoir quels nouveaux bateaux sont requis aux divers phares.

Sir ALBERT J. SMITH—Quelques-uns sont des bateaux de sauvetage, d'autres des bateaux ordinaires.

M. LANGEVIN—Je remarque qu'il y a \$684 pour l'entretien des phares en amont de Montréal. Puis il y a une augmentation de \$500 pour l'huile, et sur la page suivante, il y a une nouvelle augmentation de \$2,000 pour le même but. Ces augmentations sont-elles requises pour de nouveaux phares ?

Sir ALBERT J. SMITH—Oui.

En réponse à M. LANGEVIN,

Sir ALBERT J. SMITH—Il y a 110 phares dans la Nouvelle-Ecosse et dix sifflets d'alarme. Le crédit voté l'année dernière n'a pas été tout à fait suffisant, et de plus le ministre a fait un nouveau contrat pour une huile d'une qualité supérieure, causant une légère augmen-